



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché de concession (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-140354>

Département(s) de publication : 75

Annonce n° 24-140354

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ministère chargé des transports, Direction générale de l'aviation civile (DGAC)

Forme juridique de l'acheteur : Autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concession de l'aérodrome de Tahiti Faa'a

Description : Procédure de passation d'une concession de services portant sur l'aérodrome de Tahiti-Faa'a menée par le Ministère chargé des Transports - Direction Générale de l'Aviation Civile (autorité concédante), en application des dispositions des articles L. 1121 1 à L. 1121-4 du code de la commande publique.

Identifiant de la procédure : b5f17153-be82-4f79-a6f5-70bb4246894f

Identifiant interne : 2024DTA03

Principales caractéristiques de la procédure : La concession est soumise pour sa passation à la troisième partie du code de la commande publique. La présente procédure est une procédure restreinte. La première phase consiste à sélectionner les candidats après examen de leurs capacités et aptitudes sur la base de leur dossier de candidature. Les candidats retenus à l'issue de cette première phase seront admis à participer à la suite de la consultation. Ils recevront un dossier de consultation définissant notamment les caractéristiques quantitatives et qualitatives des travaux et services à réaliser, les conditions de remise des offres et les critères de jugement de celles-ci. Dans des conditions qui seront précisées dans ce dossier, l'État se réserve la possibilité de demander aux candidats de remettre plusieurs offres successives et, conformément à l'article L. 3121-1 du code de la commande publique, d'organiser une négociation avec un ou plusieurs candidats.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 63731000 Services d'exploitation d'aéroport

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Aéroport de Tahiti Faa'a - BP 60 161 - 98702 Faa'a Centre TAHITI - Polynésie française

Ville : Faa'a

Code postal : 98702 Faa'a Tahiti Centre

Subdivision pays (NUTS) : Extra-Regio NUTS 3 (FRZZZ)

Pays : Polynésie française

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,500,000,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : En raison des restrictions relatives au nombre de caractères pouvant figurer dans le présent avis, les candidats ont l'obligation de prendre connaissance et de présenter leur dossier de candidature sur la base du document complémentaire, qui comprend les informations relatives aux conditions de participation et des informations complémentaires au présent avis, qui peut être obtenu sur le profil d'acheteur à l'adresse : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2457161&orgAcronyme=d4t>

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Concession de l'aérodrome de Tahiti-Faa'a

Description : Le concessionnaire sera chargé du développement, de l'entretien, du renouvellement, de la maintenance, de l'exploitation et de la promotion des terrains, ouvrages, bâtiments, instalProcédure de passation d'une concession de services portant sur l'aérodrome de Tahiti-Faa'a menée par le Ministère chargé des Transports - Direction Générale de l'Aviation Civile (autorité concédante), en application des dispositions des articles L. 1121 1 à L. 1121-4 du code de la commande publique. Le concessionnaire sera chargé du développement, de l'entretien, du renouvellement, de la maintenance, de l'exploitation et de la promotion des terrains, ouvrages, bâtiments, installations, matériels, réseaux et services de l'aérodrome de Tahiti-Faa'a, à ses frais, risques et périls, dans les conditions fixées au contrat de concession et dans le respect des normes et réglementations applicables. Le concessionnaire assurera la conception, le financement et la réalisation de tous travaux et investissements nécessaires à l'exercice de ses missions sur la durée de la concession. Il devra notamment proposer et s'engager dès le démarrage de la concession sur un programme de travaux de rénovation et d'amélioration dont les principes et objectifs seront précisés dans les documents de la consultation. Ils concerneront notamment l'aérogare, les infrastructures, les réseaux d'assainissement et les installations techniques. L'aérodrome, qui est ouvert à la circulation aérienne publique, est le seul aérodrome de Polynésie française pouvant accueillir

régulièrement du trafic aérien vers et depuis l'extérieur du territoire. En 2019, il a accueilli 1 470 000 passagers, et en 2023, le trafic a dépassé les niveaux pré-COVID avec un total de 1 710 000 passagers. Le concessionnaire sera substitué au précédent concessionnaire dans un certain nombre de contrats et autorisations et notamment d'autorisations d'occupation temporaire (AOT) avec les occupants de l'aérodrome. Il sera également habilité à délivrer de nouvelles AOT sur l'emprise concédée. En contrepartie de ses missions, le concessionnaire perçoit (i) le produit des redevances mentionnées à l'article L. 6325-1 du code des transports auprès des usagers et des redevances relatives à l'utilisation du domaine concédé par des tiers, (ii) les ressources fiscales qui lui sont affectées, ainsi que (iii) le produit de toute autre prestation ou activité qu'il serait amené à fournir dans le cadre du contrat de concession. L'Etat a procédé à la résiliation, avec effet différé, du contrat de concession actuel de l'aérodrome de Tahiti-Faa'a. Cette résiliation prendra effet à l'entrée en vigueur de la nouvelle concession, objet de la présente consultation.

Identifiant interne : Lot unique

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nature supplémentaire du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 63731000 Services d'exploitation d'aéroport

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Aéroport de Tahiti Faa'a - BP 60 161 - 98702 Faa'a Centre TAHITI
Polynésie française

Ville : Faa'a

Code postal : 98702 Faa'a Centre TAHITI

Subdivision pays (NUTS) : Extra-Regio NUTS 3 (FRZZZ)

Pays : Polynésie française

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2027

Durée : 40 An

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Description : En raison des restrictions relatives au nombre de caractères pouvant figurer dans le présent avis, les candidats ont l'obligation de prendre connaissance

et de présenter leur dossier de candidature sur la base du document complémentaire, qui comprend les informations relatives aux conditions de participation et des informations complémentaires au présent avis, qui peut être obtenu sur le profil d'acheteur à l'adresse: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2457161&orgAcronyme=d4t>

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : En raison des restrictions relatives au nombre de caractères pouvant figurer dans le présent avis, les candidats ont l'obligation de prendre connaissance et de présenter leur dossier de candidature sur la base du document complémentaire, qui comprend les informations relatives aux conditions de participation et des informations complémentaires au présent avis, qui peut être obtenu sur le profil d'acheteur à l'adresse: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2457161&orgAcronyme=d4t>

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacité technique et professionnelle

Description : En raison des restrictions relatives au nombre de caractères pouvant figurer dans le présent avis, les candidats ont l'obligation de prendre connaissance et de présenter leur dossier de candidature sur la base du document complémentaire, qui comprend les informations relatives aux conditions de participation et des informations complémentaires au présent avis, qui peut être obtenu sur le profil d'acheteur à l'adresse: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2457161&orgAcronyme=d4t>

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La concession sera attribuée sur la base des critères qui seront énoncés dans les documents de la consultation.

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : La pondération des critères sera précisée dans les documents de la consultation.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2457161&orgAcronyme=d4t>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des demandes de participation : 17/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : En raison des restrictions relatives au nombre de caractères pouvant figurer dans le présent avis, les candidats ont l'obligation de prendre connaissance et de présenter leur dossier de candidature sur la base du document complémentaire, qui comprend les informations relatives aux conditions de participation et des informations complémentaires au présent avis, qui peut être obtenu sur le profil d'acheteur à l'adresse : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2457161&orgAcronyme=d4t>

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : En raison des restrictions relatives au nombre de caractères pouvant figurer dans le présent avis, les candidats ont l'obligation de prendre connaissance et de présenter leur dossier de candidature sur la base du document complémentaire, qui comprend les informations relatives aux conditions de participation et des informations complémentaires au présent avis, qui peut être obtenu sur le profil d'acheteur à l'adresse: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2457161&orgAcronyme=d4t>

Informations relatives aux délais de recours : Les recours suivants peuvent être exercés devant le tribunal administratif: - un référé précontractuel au plus tard avant la date de signature du contrat par le pouvoir adjudicateur, conformément aux articles L. 551-1 et suivants du Code de justice administrative (CJA) ; - un référé contractuel (article L. 551-13 du CJA) à compter de la signature du contrat et dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat (articles R. 551-7 et R.551-11 du CJA) ; - un recours en contestation de validité du contrat (en application de la décision du Conseil d'état du 04.04.2014, département de Tarn-Et-Garonne, req. N° 358994), dans un délai de 2 mois à compter de la réalisation des mesures de publicité appropriées. Ce recours peut être accompagné d'un référé-suspension (article L. 521-1 du CJA) ; - par ailleurs, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires du contrat de concession peut être exercé devant le Conseil d'état, dans un délai de 2 mois à compter de la réalisation des mesures de publicité appropriées

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de la Polynésie française

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ministère chargé des transports, Direction générale de l'aviation civile (DGAC)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de la Polynésie française

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ministère chargé des transports, Direction générale de l'aviation civile (DGAC)

Organisation qui traite les offres : Ministère chargé des transports, Direction générale de l'aviation civile (DGAC)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal administratif de la Polynésie française

Numéro d'enregistrement : 13000395700011

Adresse postale : Avenue Pouvana'a a OOPA - B.P. 4522

Ville : Papeete Tahiti

Code postal : 98713

Pays : Polynésie française

Adresse électronique : greffe.ta-papeete@juradm.fr

Téléphone : +68940509025

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0005

Nom officiel : Ministère chargé des transports, Direction générale de l'aviation civile (DGAC)

Numéro d'enregistrement : 12006401900074

Adresse postale : 50 rue Henry Farman

Ville : Paris Cedex 15

Code postal : 75015

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : Bureau des marchés, du voyage d'affaires et du pilotage du programme support (SG/SDF2)

Adresse électronique : pmi-dgac.sg@aviation-civile.gouv.fr

Téléphone : +33158094088

Adresse internet : <https://www.ecologie.gouv.fr/direction-generale-laviation-civile-dgac-0>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : 3b99c787-f457-4c1f-8a8c-aeecbc1839e4-01

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

Description : La date limite de réception des candidatures, initialement fixée au 17/12/2024 à 12h00 (heure de Paris) est repoussée au 04/02/2025 à 12H00 (heure de Paris)

10.1 Modification

Identifiant de la section : CON-5112

Description des modifications : A la section 5.1.12. Conditions du marché public: Au lieu de: "Date limite de réception des demandes de participation: 17/12/2024 12:00:00 (UTC+2) " Lire: "Date limite de réception des demandes de participation: 04/02/2025 12:00:00 (UTC+2)"

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 3ccd8e10-eea2-4c09-a3e1-9d376c386709 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 13/12/2024 à 15:24

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/12/2024